

Les « verbes savonnettes » : frottements et glissements sémantiques

Christian SURCOUF

École de Français Langue Étrangère, Faculté des lettres, Université de Lausanne

1. Introduction

Observons les quatre exemples suivants :

- [1] Léa dort.
- [2] Léa a dormi.
- [3] Léa se casse la jambe.
- [4] Léa s'est cassé la jambe.

Tous sont grammaticalement et sémantiquement acceptables. Pourtant, alors que avec *dormir*, les versions [1] et [2] au Présent¹ et au Passé composé ne posent aucun problème d'interprétation, tel n'est pas le cas de [3], qui contrairement à [4], paraît difficile à accepter sans apport contextuel du type :

- [5] Hier, Léa sort en trombe de chez elle, elle glisse sur le trottoir, et vlan ! elle *se casse la jambe*...

Par ailleurs, alors que [1] et [3] sont tous deux au Présent, seul [1] semble apte à décrire une situation² contemporaine du moment d'énonciation, répondant par exemple à « Que fait Léa ? ». Il ne s'agit pas là d'un problème d'intentionnalité. À la question « Qu'arrive-t-il à Léa ? », les réponses « Elle boude », « Elle est malade », s'avèrent possibles mais difficilement « Elle se casse la jambe ».

Dans cet article, on essaiera de montrer les raisons pour lesquelles, à l'instar des exemples [3], et [9] ci-dessous, de tels verbes, que l'on dira « savonnettes », se dérober, contrairement aux autres verbes de la langue française, à l'utilisation normale du Présent :

- [6] Léa *est* mignonne.
- [7] Léa *se repose*.
- [8] Léa *dessine* un mouton.
- [9] ?Léa *tombe* de sa chaise.

Évoquer l'« utilisation *normale* du Présent » ne va pas de soi. Et le point de vue³ adopté par l'analyse joue un rôle fondamental sur toute conception de la « normalité ».

2. Remarques épistémologiques sur l'analyse linguistique

2.1. Le point de vue

Pour MARTIN (2002, 16), « le premier objectif du linguiste est [...] de décrire ce que la réalité lui propose. [...] Ce que nous pouvons observer, ce sont des productions langagières, des phrases [...] ». De même, LEROT (1993, 14) spécifie que « l'observation du linguiste porte sur des faits de langue, c'est-à-dire des énoncés ». Issues d'introductions à la linguistique, ces deux citations rappellent l'importance du travail d'observation, fondé sur « ce que la réalité [...] propose » sous forme de « productions langagières », « phrases », « énoncés ». Gage incontestable de scientificité, un tel positionnement tend néanmoins à focaliser l'attention du chercheur sur l'*aval* de l'acte d'énonciation (le décodage), au détriment de l'*amont*

¹ Les tiroirs verbaux sont indiqués avec une majuscule à l'initiale.

² Par commodité, on suivra GOSSELIN (1996, 15 n1) qui entend la « notion de situation dans son sens le plus vague et général, comme "ce qui est le cas à un moment donné" » (cf. également KLEIN 1994 ; Lehmann 1999, 43).

³ « Bien loin que l'objet précède le point de vue, [...] c'est le point de vue qui crée l'objet » (SAUSSURE (DE) 1916/1994, 23).

(l'encodage⁴), pourtant à l'origine de l'énoncé. Le travail sur des corpus écrits ou des transcriptions de l'oral ne fait qu'accentuer ce biais. « Production langagière » est souvent synonyme de « phrase » ou d'« énoncé », écrit, de surcroît. Et la réflexion sur le *résultat* de l'acte d'énonciation occulte en partie la dynamique de l'encodage, parfois déterminante, comme on le verra. Le comportement des « réalisations instantanées »⁵ sera donc envisagé ici en tenant compte de la dimension temporelle de l'encodage. Un tel basculement de perspective ne va pas de soi. Examinons-en les enjeux.

2.2. La situation élémentaire d'interaction verbale

Si l'écrit peut conditionner certains comportements langagiers, il n'en reste pas moins que tout bébé acquiert sa langue à l'oral, base sur laquelle s'élaborera la construction du fonctionnement langagier ultérieur. Dès lors, la *situation élémentaire d'interaction verbale*, définie comme la configuration de communication verbale la plus élémentaire s'effectuant à l'oral entre deux humains en face-à-face, s'impose comme configuration par défaut. Elle présente notamment les caractéristiques suivantes (cf. également la notion de « joint action » présentée par CROFT 2011) :

- a) Elle est fondée sur la base cognitive universelle du « présent psychologique » (estimé à environ 3') (cf. FRAISSE 1957/1967 ; PÖPPEL 2009) ;
- b) Elle s'étaye sur un socle spatiotemporel partagé univoque, où, encodage et décodage se déroulent de manière quasi-synchrone (cf. LEVINSON 1983, 284) ;
- c) Elle représente la configuration dans laquelle le bébé acquiert la langue (cf. CLARK, E. V. 2006, 578 ; LEVINSON 1983, 284), en permettant l'attention conjointe (cf. TOMASELLO & FARRAR 1986) ;
- d) Le fonctionnement linguistique des autres configurations (possibles grâce à la technologie, notamment l'écrit, cf. ONG 1986) découle de cette configuration première (cf. CHAFE 1994, 41) ;
- e) Elle reste la configuration de communication la plus naturelle et la plus courante (cf. BIBER, JOHANSSON, LEECH, CONRAD & FINEGAN 1999, 1038)⁶.

Par ailleurs, si l'on considère avec MARTIN (1976, 14) que « la sémantique ne peut pas éluder le problème des rapports que le sens entretient avec la réalité extralinguistique, que ce soient les données d'univers ou les structures conceptuelles », alors il paraît fondamental d'examiner la façon dont un individu confronté à une réalité immédiate encoderait son message. On prendra donc ici comme point de départ de la réflexion, ce que CHAFE (1994, 196) appelle « immediate mode », qui consiste pour le locuteur à « exprimer verbalement une expérience en relation directe avec son environnement immédiat » (nous traduisons). À titre d'illustration, imaginons un temps pluvieux, qu'évoquerait le locuteur A au locuteur B à l'aide du message minimal /ilplø/. Les six flèches symbolisent le déroulement temporel synchrone des entités concernées par cette interaction :

⁴ « Encodage » et « décodage » sont utilisés pour leur symétrie et leur capacité à expliciter la dynamique temporelle de chacune de ces opérations. La langue n'est pas pour autant envisagée comme un *code* (cf. MOESCHLER & AUCHLIN 1997, 155s).

⁵ Dans la lignée de VETTERS (1996, 87), on retiendra le terme *réalisation instantanée*, préférable à la traduction maladroite de *achievement* par *achèvement*.

⁶ « Conversation is the most commonplace [...], from which, if anything, the written variety, acquired through painstaking and largely institutional processes of education, is to be regarded as a departure » (BIBER *et al.* 1999, 1038).

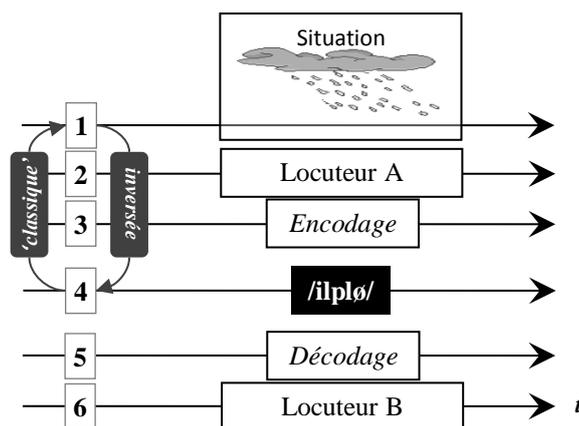


Figure 1 – Les dimensions temporelles en jeu dans la situation élémentaire d’interaction verbale

Schématiquement, l’approche « classique » consisterait à examiner l’énoncé /ilplø/ en 4 pour identifier ce à quoi cet énoncé renverrait dans la réalité en 1. Se dégagerait ainsi, entre autres, sa valeur temporelle. Le linguiste se situe ici dans la position du locuteur B en 6 pour mener son analyse de 4. Il élaborera alors des formulations du type « Le Présent sert à X » (nous soulignons) : « *Le présent a pour propriété de placer un évènement dans un intervalle et de placer le moment de l’énonciation dans cet intervalle* » (NEF 1986, 87), « *it [=the present tense] invariably locates a situation at the present moment, and says nothing beyond that* » (COMRIE 1985, 38).

L’inversion de la perspective conduit en revanche à adopter le point de vue de l’encodeur pour s’interroger sur le passage de 1 à 4, c’est-à-dire du perçu par A à son expression verbale. Dès lors, la formulation deviendrait idéalement : « *pour X, le locuteur doit utiliser le Présent* ». Parmi les (redoutables) questions que soulève ce changement de perspective⁷, que signifierait « pour X » dans le cas du Présent ? En premier lieu, il convient d’essayer de recenser les paramètres de l’encodage susceptibles de conditionner l’énoncé du point de vue de la temporalité.

3. L’incontournabilité du présent et le rôle du Présent

La figure suivante schématise la répartition des dimensions sémantique (représentationnelle) et matérielle en jeu lors de la situation élémentaire d’interaction verbale.

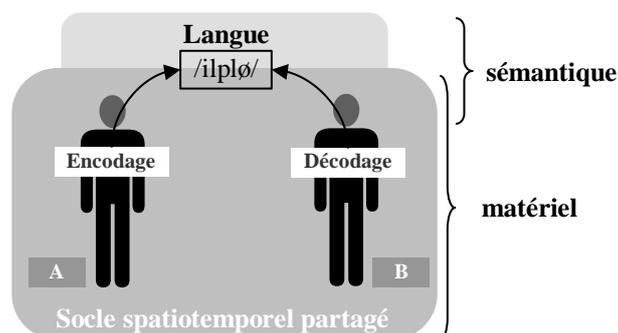


Figure 2 – Dimensions matérielle et sémantique en œuvre dans la situation élémentaire d’interaction verbale

Schématiquement, d’un point de vue psychophysiologique (versant matériel), chaque interlocuteur a conscience a) de l’écoulement du temps, b) de l’existence de l’autre, c) de la matérialité du message (propagation d’ondes sonores), auquel un contenu sémantique sera

⁷ Un tel renversement de perspective soulève de nombreuses questions délicates, impossibles à aborder ici et auxquelles il nous semble encore prématuré d’essayer de répondre.

attribué (versant sémantique). La langue est toujours la rencontre d'une composante *matérielle* et *sémantique*. Ce point s'avère fondamental dans la perception même du moment d'énonciation, et de la longueur de l'énoncé, « la langue d[evant] par nécessité ordonner le temps à partir d'un axe, et celui-ci est toujours et seulement l'instance de discours » (BENVENISTE 1974, 74). Dans le « mode immédiat » de la figure 2, quel pourrait être le cheminement du locuteur pour encoder son message ?

4. De la perception de la situation présente à l'énoncé

Rappelons quelques évidences, dont la perspective de l'encodage adoptée ici permettra de mesurer la portée. Une langue comprend des entités :

- (1) inaptés en soi à situer dans le temps : *table, chat, voler, être, sous, chez, le, etc.*
- (2) aptés en soi à situer dans le temps : *hier, demain, aujourd'hui, etc.* (CREISSELS 2006, 192)

par ailleurs :

- (3) La concaténation d'entités de type (1) ne situe pas davantage dans le temps : « the content <the apple fall on the head> is not earlier or later than the content of <Peter eat a banana> » (KLEIN 1994, 36).

Le français, à l'instar d'autres langues à tiroirs verbaux, requiert normalement l'utilisation d'un temps grammatical. Or si l'on s'accorde sur le fait qu'un énoncé ne résulte pas de l'actualisation d'une phrase entièrement préconstruite et stockée en mémoire, mais d'une élaboration en amont (à cet égard voir par ex. les remarques de CHOMSKY 1964, 7-9), quelle pourrait être le cheminement *en encodage* à partir des entités (1) et (2) et de leur combinaison morphosyntaxique (3) ? Sans autre prétention que de servir notre réflexion sur les enjeux de l'encodage, on proposera les six étapes de la figure 3, où seules 1, 2 et 6 présentent un certain degré de certitude. Les autres – leur ordre, et leur entrelacement éventuel – demeurent inaccessibles à l'observation directe (cf. les recherches et les propositions de BOCK & LEVELT (1994, 946) ; LEVELT (1994) ; RONDAL (2006, 155s), dont on s'inspire lointainement). On adoptera ici la définition suivante du contenu propositionnel (cf. également la notion de « lexical content » chez KLEIN 1994, 72s) :

Un contenu propositionnel [...] est la représentation d'un état possible du monde [...] au moyen des lexèmes d'une langue. [...] Les phrases déclaratives affirment l'adéquation [...] ou l'inadéquation [...] d'un contenu propositionnel à la description d'une situation de référence. [...] Par exemple, étant donné un évènement conceptualisé comme *réparer* mettant en jeu deux entités désignées respectivement comme *Jean* et *voiture* : *Jean a réparé la voiture* affirme positivement ce contenu propositionnel. (CREISSELS 2006, 12 & 13)

Contrairement à l'exemple choisi par CREISSELS, on réfléchira ici à une « situation de référence » perceptible dans le présent de l'encodeur qui l'évoque en temps réel (le cas du « mode immédiat » de CHAFE 1994, 196).

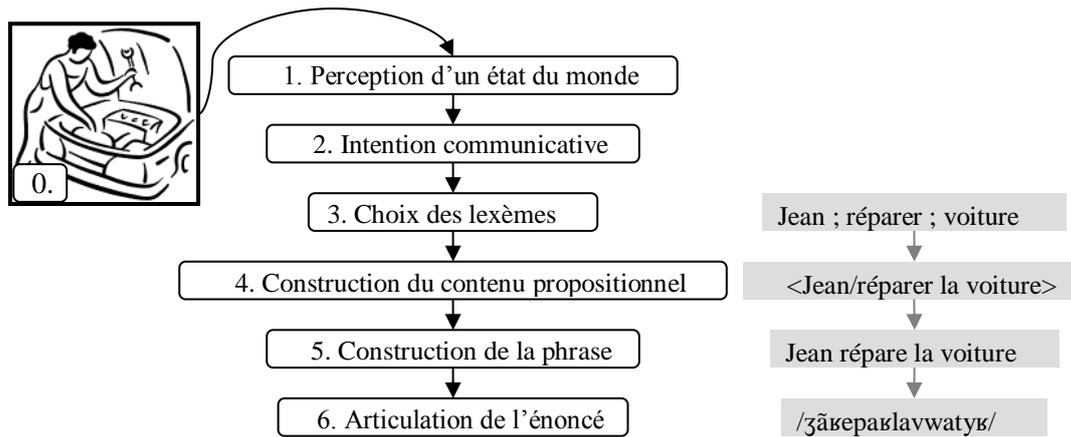


Figure 3 – Les étapes possibles de l’encodage d’une situation perçue en temps réel

À lui seul, le contenu propositionnel <Jean/réparer la voiture>⁸ ne permet pas de situer dans le temps. Contraint de spécifier l’adéquation de ce contenu propositionnel par rapport au repérage temporel qu’impose le moment d’énonciation, l’encodeur *doit* recourir au Présent : « Jean *répare* la voiture » (cf. SURCOUF 2007; 2011). Récapitulons :

- a) Le présent est universellement partagé ;
- b) Tout locuteur s’exprime dans le présent ;
- c) L’actualisation du contenu propositionnel consiste à exprimer son (in)adéquation au moment d’énonciation ;
- d) En français, *pour exprimer l’adéquation sémantique du contenu propositionnel à décrire une situation contemporaine du moment d’énonciation*, on doit utiliser le Présent⁹.

La partie en italique du point d) explicite ce à quoi renvoie « pour x » dans la question soulevée par la prise en compte de l’encodage (i.e. « *pour X*, le locuteur *doit* utiliser le Présent »). La forme d’univocité signalée en d) constitue un indice sémantique fort pour le bébé, qui, dans une situation d’encodage similaire pourra alors opter pour le Présent. Poursuivons en examinant cette fois-ci les trois moments envisagés dans les théories sur le temps issues des réflexions de REICHENBACH (1947/2005).

5. Le rapport de la durée de l’intervalle d’énonciation et des autres

« Utterances are the most tangible products of language use »
(CLARK, H. H. 1996, 253)

Dans *the Tenses of Verbs* – chapitre influent dans la sémantique de la temporalité —, REICHENBACH (1947/2005, 72) propose une approche logique des tiroirs verbaux articulée sur trois « points » : « point of the event » (E), « point of reference » (R), et « point of speech » (S), généralement représentés par un trait vertical sans dimension :

⁸ Lexèmes et contenus propositionnels sont indiqués entre < >.

⁹ Pour BRUNOT (1922, 456) « L’idée d’une action présente est *essentiellement* exprimée par le présent » (nous soulignons). L’auteur donne des exemples tels que (1) « Je désirerais savoir ce que vaut ce chapeau », (2) « Je crains qu’il ne soit dans l’erreur », (3) « S’il avait pris le train, il serait maintenant à Paris » où, le Subjonctif et le Conditionnel Présents exprimeraient le présent. À l’exception de (1) qui fait partie des formules de politesse ritualisées (cf. MARTIN 1987, 118), (2) et (3) ne fonctionneraient pas – pour des raisons différentes – de manière autonome ; « *Il soit dans l’erreur », « #Il serait à Paris », pour l’expression de <il/être dans l’erreur/à Paris>, au moment d’énonciation. La détermination du sémantisme par défaut d’un temps grammatical doit à notre avis s’effectuer en contexte minimal en évitant les constructions ou les contextes contraignants (« je crains que... », « si..., ... », etc.) (cf. auteur).

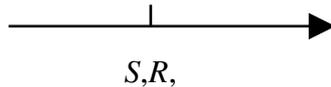


Figure 4 – « Present : I see John » de REICHENBACH (1947)

Pourtant dès la première ligne, REICHENBACH (1947/2005, 71) fait référence à l'*acte* d'énonciation « the time point of the act of speech, i.e., of the token uttered », qui, incontestablement prend du temps. Nombreuses sont les études inspirées de REICHENBACH qui ont conservé ou adapté cette schématisation. Dans la lignée de GOSSELIN (1996) et de KLEIN (1994), on utilisera la notion d'*intervalle*, qui permet, entre autres, d'éviter la maladresse terminologique consistant à désigner par *point* une durée. GOSSELIN (1996, 15s) répertorie quatre intervalles, pour (i) l'énonciation, (ii) le procès, (iii) la référence, et (iv) les compléments circonstanciels. Si on se limite au « mode immédiat » de la figure 3, correspondant à l'énoncé « Jean répare la voiture », seuls (i) et (ii) s'avèrent pertinents¹⁰. Quel serait alors le statut de ces deux intervalles ?

Comme l'illustre la figure 2, toute énonciation comporte à la fois une dimension sémantique et matérielle (cf. l'exergue de CLARK, H. H. 1996). En articulant [зãвepаëлавwатыв], le locuteur prend pleinement conscience de la durée de l'énoncé, dont il fait, avec l'interlocuteur, l'expérience en direct au sein de l'empan du présent psychologique. L'expression d'un sens par le biais de la langue est donc nécessairement perçu – même inconsciemment – comme requérant du temps¹¹. Par ailleurs, cette dimension dynamique de l'acte énonciatif est à la base même des principes d'organisation des entités langagières¹² entre elles dans le fonctionnement langagier ($xy \neq yx$), autorisant des différenciations à plusieurs niveaux : /ав/≠/ва/, /сыво/≠/сосыв/, « Léa aime Théo », « Théo aime Léa », « L'oiseau s'est envolé. Léa a crié ». « Léa a crié. L'oiseau s'est envolé », etc. En d'autres termes, la dimension temporelle *concrète* de l'encodage (et du décodage) est essentielle, et ce d'autant plus qu'elle constitue le fondement du socle spatiotemporel partagé. Réduire le moment d'énonciation à un *point* ou en négliger la durée s'avère par conséquent une approximation grossière.

Qu'en est-il maintenant de l'« intervalle du procès » ? GOSSELIN (1996, 15) en donne la définition suivante : « la portion de l'axe temporel qui est occupée par une situation qui se laisse catégoriser au moyen du procès tel qu'il est exprimé par le prédicat verbal, indépendamment des marques d'aspect grammatical (par ex. : *être malade, se promener, manger des radis, allumer une cigarette, etc.*) ».

Contrairement à l'intervalle d'énonciation, dont la durée est concrètement *perceptible*, l'intervalle du procès, caractérisé par « la portion de l'axe temporel [...] occupée par une situation » n'offre aucune durée mesurable, étant donné qu'il résulte d'une représentation *conceptuelle* issue du sémantisme du contenu propositionnel. On a donc ici affaire à deux conceptions de la durée. L'une concrète – mesurable –, l'autre abstraite¹³. Est-il alors légitime de s'interroger sur l'articulation de l'une par rapport à l'autre ? Si dans la réalité, il est

¹⁰ Aucun circonstant (iv) n'apparaît, et (iii) se confond avec (i), ce qui correspond donc à la configuration la plus élémentaire (cf. GOSSELIN 2005, 22s ; et pour l'acquisition WEIST 1989).

¹¹ Si on pose l'énoncé comme l'actualisation d'une phrase (SOUTET 1995, 158), il doit répondre à des critères de complétude morphosyntaxique et sémantique, complétude qui ne peut être acquise que dans le temps de son énonciation.

¹² Le déroulement dans le temps joue un rôle fondamental dans l'organisation de la langue comme le rappelait SAUSSURE (DE) (1916/1994, 103) : « Tout le mécanisme de la langue en dépend ».

¹³ Une forme de perception de la durée de l'expression sémantique des circonstants temporels (« a *moment/day later* ») semble cependant exister (cf. les recherches en psycholinguistique de ZWAAN 1996).

possible de mesurer la durée de deux situations descriptibles par <Jean/réparer la voiture> et <Léa/tricoter une chaussette> pour savoir laquelle dure plus longtemps, se poser la même question à partir des contenus propositionnels seuls ne paraît guère avoir de sens. Pourtant, la comparaison de <Jean/réparer la voiture> avec <Jean/allumer une cigarette> ne laisse quant à elle aucun doute¹⁴. Une forme d'incompatibilité pourrait-elle alors surgir de la rencontre de la *conceptualisation* de la durée de l'intervalle du procès avec la *perception* concrète de la durée de l'intervalle d'énonciation ? On verra que, en raison de leur caractère ponctuel, les réalisations instantanées donnent effectivement lieu à des comportements singuliers. Pour mieux cerner les enjeux d'une telle interrogation, mentionnons tout d'abord les trois relations possibles entre ces deux intervalles en « mode immédiat ».

- 1) La durée de la situation évoquée est plus longue que celle de l'énoncé qui l'évoque
- 2) Elle est identique à celle de l'énoncé
- 3) Elle est plus courte que celle de l'énoncé

Observons chaque configuration en relation avec les catégories de la classification de VENDLER (1957). Rappelons que le présent psychologique (estimé à environ 3') est l'intervalle de temps durant lequel les interlocuteurs ont conscience du présent¹⁵, le trait vertical pointillé en indique le dernier instant.

- 1) La durée de la situation évoquée est plus longue que celle de l'énoncé qui l'évoque. Cette configuration peut concerner les *états* (permanents ou contingents), « Léa est corse/malade », et les *activités* « Léa court » et les *accomplissements* « Léa tricote un pull ».

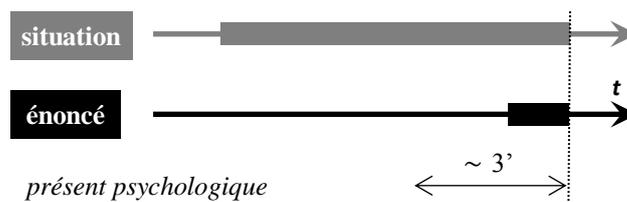


Figure 5 – Configuration 1 : l'énoncé est plus court

- 2) La durée de la situation évoquée est identique à celle de l'énoncé qui l'évoque. Cette configuration représente tous les actes performatifs du type : « Je te baptise Léa ».



Figure 6 – Configuration 2 : l'énoncé est de même longueur

- 3) La durée de la situation évoquée est plus courte que celle de l'énoncé qui l'évoque. Cette configuration concerne les *réalisations instantanées*, définie par leur caractère ponctuel « La balle franchit la ligne ».

¹⁴ Ce problème recoupe en partie les enchevêtrements mentionnés par GOSSELIN & FRANÇOIS (1991, 22-23) dans l'analyse de l'aspect lexical : « l'expression "typologie de procès" peut être située sur trois plans différents : a) le plan référentiel de la réalité extérieure, b) le plan cognitif des opérations conceptuelles, c) le plan des formes et des opérations linguistiques ».

¹⁵ « We are now in a situation to indicate on an experimental basis how long such a subjective present actually lasts. This numerical answer can be derived from a number of different experiments, which all converge to a value of approximately 2–3 s. » (PÖPPEL 2009, 1891).



Figure 7 – Configuration 3 : l'énoncé est plus long

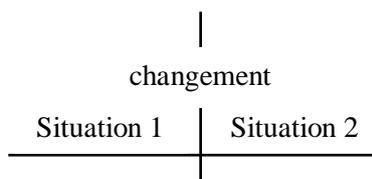
On s'intéressera ici à la configuration 3. Mais avant de poursuivre notre investigation, rappelons le fait fondamental, mentionné plus haut. Dans le « mode immédiat » de la figure 3 – qui sert de base au bébé pour l'accès au sens¹⁶ –, pour signaler l'adéquation du sémantisme du contenu propositionnel à décrire la situation contemporaine du moment d'énonciation, l'encodeur doit utiliser le Présent de l'indicatif (*cf.* note 9).

6. Les réalisations instantanées

6.1. Brève présentation de quelques explications à propos des réalisations instantanées

Sans entrer dans les problèmes délicats que soulève la détermination de l'aspect lexical (pour le français, *cf.* les réflexions de GOSSELIN & FRANÇOIS 1991 ; GOSSELIN 1996, 41s ; VETTERS 1996, 77s), en dépit des divergences d'approche¹⁷, les chercheurs s'accordent en général sur le fait que les réalisations instantanées renvoient à des situations ponctuelles. Ainsi VIKNER (1985, 97) déclare-t-il qu'« une éventualité¹⁸ ponctuelle [...] ne peut pas être décomposée en événements plus petits », qu'il s'agit d'« une éventualité que la langue traite comme si elle n'occupait aucun espace temporel ». La sensation de ponctualité proviendrait en définitive du basculement d'un état à un autre : « achievements [...] describe a change of state that is instantaneous or at least conceptualized by the speaker as instantaneous, that is, occurring in just one point in time. That is, achievements are punctual. The punctual change of state ends in a resulting state » (CROFT 2012, 34).

Cette explication rejoint en partie celle de KLEIN (1994, 85s), pour qui de tels contenus propositionnels constituent des « 2-state lexical contents », définis par un état initial (« source state ») et un état « cible » (« target state »). Ainsi *mourir* se caractériserait comme le passage de *vivant* à *non-vivant*. Pour GOSSELIN le caractère ponctuel provient du « changement atomique » (*i.e.* « indécomposable¹⁹ ») qui sépare la première de la seconde situation :



¹⁶ « A compelling reason for focusing on event representations in young children's thought is that real world knowledge comes to the child almost exclusively from direct experience » (NELSON 1986, 5) (*cf.* également BOYSSON-BARDIES 2010, 149s ; KAIL 2012, 40s).

¹⁷ Les positionnements méthodologiques peuvent varier radicalement. Ainsi, alors que DOWTY (1986/2005, 338) affirme « if a predicate when combined with enough definite NPs to form an atomic sentence [...] meets a certain one of these tests, then the lexical predicate itself is to be classed accordingly », VETTERS (1996, 92) – avec qui nous sommes d'accord – déclare quant à lui « Ce qui plaide contre une conception linguistique de la catégorie c'est le fait qu'une approche mécanique qui calcule le mode d'action en se fondant sur la combinatoire des verbes avec d'autres éléments de la phrase [...] est vouée à l'échec ».

¹⁸ Le terme « éventualité » correspond à notre « situation ».

¹⁹ GOSSELIN (1996, 71 & 68) précise toutefois que « ce caractère atomique du changement résulte [...] d'une convention sémiologique qui consiste à ignorer toute progression interne », « le caractère atomique du changement qui constitue l'achèvement ne reposant, en fait, que sur le choix d'une échelle d'évaluation ».

Figure 8 – La réalisation instantanée selon GOSSELIN (1996, 55)

L'analyse de l'aspect lexical portant naturellement sur le contenu propositionnel, sa mise en relation avec l'intervalle d'énonciation est rarement évoquée. Commentant l'exemple de MARTIN (1987, 112), « Platini tire au but... hé non ! il perd sa chaussure », GOSSELIN (1996, 195 n11) remarque cependant qu'« en général, ce n'est pas tant le procès qui est dilaté, que l'intervalle de l'énonciation qui se trouve contracté (le journaliste parle le plus rapidement qu'il peut) ». Un tel phénomène découlerait du « couplage des temporalités » entre « la succession réelle des évènements » et « l'enchaînement des énoncés » (GOSSELIN 2005, 212). Mais en est-il vraiment ainsi si l'on considère *littéralement* que le « discours de présentation » est « caractérisé par le "couplage" de la temporalité de l'énonciation et celle de la situation perçue (les évènements sont dits au fur et à mesure de leur déroulement » (GOSSELIN 2005, 23-24) ? On se retrouverait en effet ici face à un paradoxe, qui fait écho à celui de l'imperfectif (cf. la courte réflexion à ce propos chez GOSSELIN 2005, 210-211), entrevu cette fois-ci dans la perspective de l'encodage. Examinons plus en détail quel serait ce paradoxe. Prenons l'exemple de la réalisation instantanée <le vase/se casser>. Le sémantisme du lexème verbal <se casser> se définissant par le passage d'un état intact (1) à un état brisé (2) (figure 9), durant l'encodage en temps réel, le locuteur ne peut utiliser <se casser> qu'une fois le vase *déjà* cassé (2). En d'autres termes, le recours au Présent « le verbe se casse » s'avère immédiatement problématique.

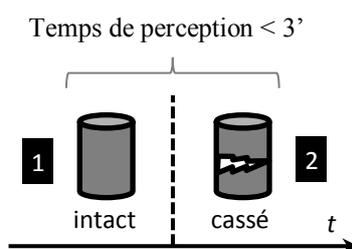


Figure 9 – Les deux états définitoires du verbe <se casser>

Ces deux états et le basculement de l'un à l'autre sont nécessaires à la définition même du sémantisme de la réalisation instantanée (cf. *mourir, tomber, perdre*, etc.). En dehors du cas des réalisations instantanées, en « mode immédiat », lorsque le locuteur perçoit *dans le présent* que Léa est malade (état), dort (activité) ou dessine un mouton (accomplissement), il devra exprimer l'adéquation sémantique du contenu propositionnel <Léa/être malade\dormir\dessiner un mouton> à l'aide du Présent. Les verbes « savonnettes » se dérober à cette possibilité. Ce paradoxe est relevé par MARTIN, sans qu'en soit proposée l'origine. « Il suffit que les procès momentanés aient lieu pour qu'on puisse dire, dans le même instant, qu'ils ont eu lieu. Si *Il retrouve son portefeuille* est vrai, alors *Il a retrouvé son portefeuille* est vrai. On ne peut utiliser le présent que dans l'instant de la prise de conscience » (MARTIN 1988, 6).

Le problème réside à notre avis dans la formulation « dans le même instant ». Examinons donc les difficultés qu'est susceptible d'engendrer la rencontre d'un énoncé nécessairement plus long que la situation qu'il décrit.

6.2. La mise en relation de l'intervalle d'énonciation et de la réalisation instantanée

Si en accord avec MARTIN (2002, 122-123), on admet que « le sens d'une phrase [...] peut se définir comme l'ensemble des conditions qui doivent être satisfaites pour qu'elle puisse être vraie », comment appréhenderait-on le sens d'un énoncé au Présent en situation de reportage

en temps réel (le « discours de présentation » de GOSSELIN 2005) ? Examinons l'énoncé « le ballon franchit la ligne » dont la durée d'articulation est représentée par le rectangle noir :

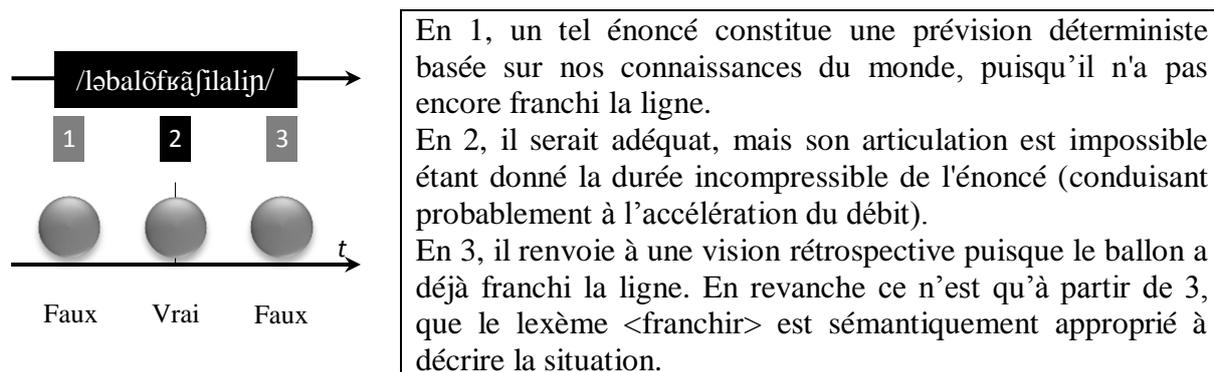


Figure 10 – La fluctuation des valeurs de vérité pour « le ballon franchit la ligne »

Comme l'indique la figure ci-dessus, la valeur de vérité de l'énoncé fluctue des instants 1 à 3 (pour une remarque analogue à propos de « Platini tire au but », cf. MARTIN 1987, 112). Du point de vue de l'encodage, seul 3 justifierait l'utilisation du contenu propositionnel <le ballon/franchir la ligne>. En d'autres termes, si l'on reprend la définition du « discours de présentation » de GOSSELIN (2005, 23-24), caractérisé par le fait que « les événements sont dits au fur et à mesure de leur déroulement », seul 3 autoriserait *sémantiquement* l'encodeur à recourir à ce contenu propositionnel. Dès lors, pour rester en conformité avec le sémantisme de <franchir>, ce n'est plus le Présent qui devrait être utilisé mais le Passé composé. Une telle analyse n'est possible qu'à partir du moment où, contrairement à MARTIN (1987, 112), on ne considère pas que « le temps de pro[fé]ration de l'énoncé peut [...] idéalement se réduire à l'instant t_0 », ce qui en l'occurrence autoriserait effectivement l'utilisation *théorique* du Présent à l'étape 2 de la figure 10. Or, dans la réalité, l'énoncé prend toujours du temps. Sa durée incompressible engendre alors une incompatibilité entre le recours à un contenu propositionnel exprimant une réalisation instantanée et le Présent. En ce sens, contrairement aux autres verbes, le « verbe savonnette » se dérobe par nature à l'utilisation du Présent en mode immédiat. Un tel comportement aurait deux conséquences importantes.

6.3. Les conséquences de cette incompatibilité pour le bébé et pour l'adulte

En premier lieu, cognitivement, le bébé ne peut saisir le sémantisme de verbes tels que <tomber>, <casser>, etc. qu'à partir du moment où, dans le présent, il a conscience de la situation initiale (1) (cf. figure 10) *et* perçoit la situation résultante (3). En d'autres termes, le sémantisme des réalisations instantanées n'est accessible qu'à partir du moment où le basculement (2) s'est *déjà* effectué. Dès lors, il paraît normal qu'en français un tiroir verbal comme le Passé composé, exprimant un « accompli du présent » (BENVENISTE 1966, 249), se retrouve associé aux réalisations instantanées²⁰. Des associations aspecto-temporelles de la sorte s'observent effectivement dans les langues du monde, semblant confirmer l'origine cognitive et sémantique du phénomène :

A general, robust finding from many crosslinguistic studies in both L1 and L2 acquisition is that the learner associates the use of certain grammatical tense-aspect morphemes with certain semantic properties of lexical aspect. In particular, *learners tend to use perfective aspect or past tense predominantly with telic²¹ or resultative verbs,*

²⁰ Voir également les résultats de WAGNER (2009) qui montrent qu'une telle association s'avère également privilégiée chez les locuteurs adultes anglophones.

²¹ Il est possible qu'au sein des situations téléologiques, les réalisations instantanées jouent un rôle essentiel dans cette association, dans la mesure où, par leur saillance au sein du présent psychologique, elles mettent en évidence l'importance du passage de 1 à 3 (cf. figure 10). Un élargissement de l'écart temporel entre 1 et 3 hors de l'empan du présent psychologique permettrait de faire la transition progressive vers les accomplissements.

verbs that indicate endpoint or end result of an event, and they use progressive aspect predominantly with activity verbs, verbs that indicate continuous and ongoing processes. (LI & SHIRAI 2000, 186)²² (nous soulignons)

En second lieu, bien que, à l'instar de tous les verbes du français non-défectifs, les « verbes savonnettes » puissent se conjuguer au Présent, contrairement aux autres, ils ne peuvent pas évoquer une situation contemporaine du moment d'énonciation à l'aide de ce tiroir verbal. Dans son article de 1957, VENDLER soulignait déjà le paradoxe – apparent – consistant à utiliser un *Present perfect* avec *now* ou *at this moment* pour décrire une réalité « présente » :

In cases of pure achievement terms the present tense is almost exclusively used as historic present or as indicating immediate future. "Now he finds the treasure (or wins the race, and so on)" is not used to report the actual finding or winning, while the seemingly paradoxical "Now he has found it" or "At this moment he has won the race" is. (VENDLER 1957, 147)

En somme, conformément à la schématisation de la figure 10, on obtient deux effets de sens fondamentaux²³ :

- i. prospectif (en 1) :
 - fondé sur une vision déterministe du monde, qui peut se voir contredite : « Messi marque ! ah non ! la balle sort... »
 - fondé sur une intention : « je pars »
- ii. rétrospectif (en 3) :
 - fondé sur la situation déjà perçue : « Messi marque ! 1-0 pour Barcelone ! »

Dans la continuité de la citation de VENDLER, si l'on admet le rôle central de l'intervalle d'énonciation et l'incompatibilité entre le sémantisme des réalisations instantanées avec le Présent, on peut voir dans l'effet de sens rétrospectif (ii) un embryon cognitif du Présent dit « historique ». La différence résidera dans la plus grande distance temporelle entre la situation et le moment de son évocation. Le principe, lui, reste le même : on relate à *postériori*.

7. Conclusion

Récapitulons les points importants de notre démonstration. En « mode immédiat » (CHAPE 1994), du point de vue de l'encodage, pour évoquer une situation présente, le locuteur doit utiliser le Présent pour signaler l'adéquation sémantique du contenu propositionnel au moment d'énonciation. Un tel principe fonctionne pour les états, les activités, et les accomplissements. Il se heurte néanmoins à un certain nombre²⁴ de « verbes savonnettes », constitutifs des réalisations instantanées, dont le sémantisme, insaisissable dans le présent, les dérobe à un tel usage du Présent. Ainsi, l'énoncé [3], « Léa *se casse* la jambe » s'avère-t-il paradoxal au Présent, puisque *pour respecter le sémantisme du contenu propositionnel*, il faudrait que Léa se soit *déjà* cassé la jambe. Cette incompatibilité conduirait les bébés à recourir au Passé composé pour les réalisations instantanées. Chez le locuteur mature, elle donne lieu à des effets de sens, dont la forme embryonnaire du « Présent historique ».

Bibliographie

²² cf. également WEIST (2002, 45)

²³ GOSSELIN (1996, 194-195) répertorie quatre effets de sens, qu'il explique par le fait que « le procès est intrinsèquement ponctuel, et ne peut donc être présenté sous un aspect inaccompli ».

²⁴ Un examen superficiel des 100 premiers verbes du *français fondamental* (GOUGENHEIM, MICHÉA, RIVENC & SAUVAGEOT 1964) révèle une dizaine de réalisations instantanées potentielles : *arriver, trouver, rentrer, remarquer, gagner, entrer, partir, sortir, perdre, recevoir, ouvrir, mourir*.

- BENVENISTE, ÉMILE (1966), *Problèmes de linguistique générale, 1*, Paris, Gallimard, 356 p.
- BENVENISTE, ÉMILE (1974), *Problèmes de linguistique générale, 2*, Paris, Gallimard, 288 p.
- BIBER, DOUGLAS ; JOHANSSON, STIG ; LEECH, GEOFFREY ; CONRAD, SUSAN & FINEGAN, EDWARD (1999), *Longman grammar of spoken and written English*, Harlow, Longman, 1204 p.
- BOCK, KATHRYN & LEVELT, WILLEM (1994), Language production. Grammatical encoding, in *Handbook of psycholinguistics*, GERNSBACHER, MORTON ANN (Ed.), San Diego, Academic Press, 945-984.
- BOYSSON-BARDIES, BÉNÉDICTE DE (2010), *Comment la parole vient aux enfants : de la naissance jusqu'à deux ans*, Paris, Odile Jacob, 289 p.
- BRUNOT, FERDINAND (1922), *La Pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson, 954 p.
- CHAFE, WALLACE L. (1994), *Discourse, consciousness, and time. The flow and displacement of conscious experience in speaking and writing*, Chicago, University of Chicago Press, 327 p.
- CHOMSKY, NOAM (1964), *Current issues in linguistic theory*, The Hague, Mouton, 119 p.
- CLARK, EVE V. (2006), Meaning: Development, in *Encyclopedia of Language & Linguistics*, BROWN, KEITH (Ed.), Oxford, Elsevier, 577-583.
- CLARK, HERBERT H. (1996), *Using language*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 432 p.
- COMRIE, BERNARD (1985), *Tense*, Cambridge, Cambridge University Press, 139 p.
- CREISSELS, DENIS (2006), *Syntaxe générale. Une introduction typologique I. Catégories et constructions*, Paris, Lavoisier, 412 p.
- CROFT, WILLIAM (2011), Language as a process, in *Experience, variation and generalization: learning a first language*, ARNON, INBAL & CLARK, EVE V. (Eds), Amsterdam, John Benjamins, 241-260.
- CROFT, WILLIAM (2012), *Verbs: aspect and causal structure*, Oxford/New York, Oxford University Press, 448 p.
- DOWTY, DAVID R. (1986/2005), The Effects of Aspectual Class on the Temporal Structure of Discourse: Semantics or Pragmatics?, in *The language of time: a reader*, MANI, INDERJEET, et al. (Eds), Oxford/New York, Oxford University Press, 333-351.
- FRAISSE, PAUL (1957/1967), *Psychologie du temps*, Paris, Presses Universitaires de France, 360 p.
- GOSSELIN, LAURENT & FRANÇOIS, JACQUES (1991), Les typologies de procès: des verbes aux prédications, in *Les typologies de procès*, FUCHS, CATHERINE (Ed.), Paris, Klincksieck, 18-86.
- GOSSELIN, LAURENT (1996), *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 290 p.
- GOSSELIN, LAURENT (2005), *Temporalité et modalité*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 254 p.
- GOUGENHEIM, GEORGES ; MICHÉA, RENÉ ; RIVENC, PAUL & SAUVAGEOT, AURÉLIEN (1964), *L'élaboration du français fondamental : étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*, Paris, Didier, 302 p.
- KAIL, MICHÈLE (2012), *L'acquisition du langage*, Paris, Presses universitaires de France, 127 p.
- KLEIN, WOLFGANG (1994), *Time in language*, London, Routledge, 243 p.
- LEHMANN, CHRISTIAN (1999), Aspectual Type(s), in *Concise encyclopedia of grammatical categories*, BROWN, KEITH & MILLER, JIM (Eds), Amsterdam/New York, Elsevier, 43-49.
- LEROT, JACQUES (1993), *Précis de linguistique générale*, Paris, Minuit, 446 p.
- LEVELT, WILLEM J. M. (1994), The skill of speaking, in *International Perspectives on Psychological Science. (Vol. I: Leading themes)*, BERTELSON, P, et al. (Eds), Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates., 89-104.
- LEVINSON, STEPHEN C. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press, 420 p.
- LI, PING & SHIRAI, YASUHIRO (2000), *The acquisition of lexical and grammatical aspect*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 261 p.
- MARTIN, ROBERT (1976), *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck, 174 p.
- MARTIN, ROBERT (1987), *Langage et croyance*, Liège/Bruxelles, Mardaga, 189 p.
- MARTIN, ROBERT (1988), Temporalité et « classes de verbes », *L'information grammaticale* 39, 3-8.
- MARTIN, ROBERT (2002), *Comprendre la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 190 p.
- MOESCHLER, JACQUES & AUCLIN, ANTOINE (1997), *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin, 192 p.
- NEF, FRÉDÉRIC (1986), *Sémantique de la référence temporelle en français moderne*, Berne/Francfort, Peter Lang, 321 p.
- NELSON, KATHERINE (1986), Event Knowledge and Cognitive Development, in *Event knowledge: structure and function in development*, NELSON, KATHERINE & GRUENDEL, JANICE (Eds), Hillsdale, Erlbaum, 1-19.
- ONG, WALTER J. (1986), Writing is a Technology that Restructures Thought, in *The Written word: literacy in transition*, BAUMANN, GERD (Ed.), Oxford/New York, Clarendon Press, 23-50.
- PÖPPEL, ERNST (2009), Pre-semantically defined temporal windows for cognitive processing, *Philosophical Transactions of the Royal Society B* 364, 1887-1896.
- REICHENBACH, HANS (1947/2005), The Tenses of Verbs, in *The language of time: a reader*, MANI, INDERJEET, et al. (Eds), New York, Oxford University Press, 71-78.

- RONDAL, JEAN-ADOLPHE (2006), *Expliquer l'acquisition du langage. Caveats et perspectives*, Sprimont, Mardaga, 234 p.
- SAUSSURE (DE), FERDINAND (1916/1994), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 520 p.
- SOUTET, OLIVIER (1995), *Linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 364 p.
- SURCOUF, CHRISTIAN (2007), Le présent exprime-t-il l'actualité ? La double perspective de l'encodage et du décodage, in *Autour des langues et du langage - perspective pluridisciplinaire*, LOISEAU, MATHIEU, et al. (Eds), Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 143-150.
- SURCOUF, CHRISTIAN (2011), Quelques réflexions épistémologiques sur l'analyse du temps grammatical : un examen partiel du rôle du Présent en encodage, in *La "Logique" du sens. Autour des propositions de Robert Martin*, DUVAL, FRÉDÉRIC (Ed.), Metz, Université Paul Verlaine-Metz, coll. "Recherches linguistiques" 32, 87-106.
- TOMASELLO, MICHAEL & FARRAR, MICHAEL JEFFREY (1986), Joint Attention and Early Language, *Child Development* 57-6, 1454-1463.
- VENDLER, ZENO (1957), Verbs and Times, *Philosophical Review* 66, 143-160.
- VETTERS, CARL (1996), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam, Rodopi, 216 p.
- VIKNER, CARL (1985), L'aspect comme modificateur du mode d'action : à propos de la construction être + participe passé, *Langue Française* 67, 95-113.
- WAGNER, LAURA (2009), I'll never grow up: continuity in aspect representations, *Linguistics* 47-5, 1051-1074.
- WEIST, RICHARD M. (1989), Time Concepts in Language and Thought: Filling the Piagetian Void from Two to Five Years, in *Time and human cognition: A life-span perspective*, LEVIN, IRIS & ZAKAY, DAN (Eds), Amsterdam, North Holland, 63-118.
- WEIST, RICHARD M. (2002), The first language acquisition of tense and aspect: A review, in *The L2 Acquisition of Tense-Aspect Morphology*, SALABERRY, RAFAEL & SHIRAI, YASUHIRO (Eds), Amsterdam, John Benjamins, 21-78.
- ZWAAN, ROLF A (1996), Processing narrative time shifts, *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory, and Cognition* 22-5, 1196-1207.